

COMPTE - RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX

SEANCE DU JEUDI 9 JUILLET 2009

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation : 3.07.2009

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 10 (2 procurations)

L'an deux mil neuf, le jeudi 9 juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de Buoux, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Jean - Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Roux, Boyer, Chabaud Claude, Ducloux, Leporati et Barthélémy

Absents : M. Planchon, Chazine, Marc Chabaud

A été élu secrétaire : M. Jean-Pierre Boyer

Ordre du jour

I] Délibérations :

II] Affaires courantes :

- Travaux de restauration de l'église du Fort
- Travaux à l'église paroissiale
- Travaux sur la voirie
- Rapport du CETE pour la modification du POS
- Compte rendu de la visite de GoodPlanet au Moulin Clos
- Compte rendu de la réunion préparatoire avec SFR pour la téléphonie mobile à Buoux

III] Divers :

Les délibérations

Les affaires courantes

1) Travaux de restauration de l'église du Fort

L'entreprise Silvasud a commencé les travaux le 1^{er} juin, elle devrait les terminer fin septembre après 2 semaines d'arrêt du chantier en août. L'entreprise est très motivée et tout se passe bien, le maître d'œuvre organise une réunion de chantier tous les 15 jours, le suivi archéologique est assuré par Christian Markiewicz.

2) Travaux à l'église paroissiale

Ils sont terminés depuis le 1^{er} mars, il fallait attendre que les plâtres sèchent pour fixer les lambris du chœur, ce sera fait par Mr Baud à la mi-juillet. A la fin du mois, l'Atelier Bouvier mettra en place, sur son nouveau piédestal, l'autel carolingien restauré.

3) Travaux sur la voirie

L'entreprise Midi Travaux a commencé par le chemin du Château, intervention de 2 semaines cofinancée (à 50%) par le PNRL, puis a continué par les 4 chemins ruraux pendant 2 semaines avant de réaliser quelques travaux d'entretien : nettoyage des fossés et coups de lame pour égaliser les chemins ruraux d'Auron et de Respessat, mise en place d'un container à verre à La Tuilière, réalisation d'une tranchée pour la pose d'une vanne en fin de réseau sur la D113 (au niveau du stationnement du Pont Neuf), réalisation de goudrons enrobés pour le 1^{er} parking d'escaladeurs (VC5) et à la patte d'oie du chemin de Mrs Casteret et Barthélémy (VC 8), bouchage de trous sur les VC3 et VC5. Ces travaux d'entretien ont duré 1 semaine ½, il est à noter que des particuliers ont demandé des travaux privés qui ont duré eux aussi 1 semaine ½, l'entreprise Midi Travaux est donc restée sur le territoire de la commune pendant 7 semaines.

4) Rapport du CETE pour la modification du POS

Le rapport, reçu mi-juin, devra être joint au document de modification de POS pour La Tuilière et le Moulin Clos. Il est lu avec les Conseillers Municipaux. Il ressort dudit rapport qu'il y a 2 zones à risques : la falaise nord, au dessus de la D113, et la falaise est, entre la Loube et l'Aiguebrun. Au total 26 zones de rochers présentant un aléa de rupture et de propagation vers La Tuilière ont été recensées. Le CETE considère que l'aléa est élevé pour les bâtis et très élevé pour les terrains alentours, des travaux de confortement pour sécuriser l'ensemble du site sont préconisés pour un coût estimé à 330 000 € TTC. Le rapport du CETE a été envoyé au Conseil Général qui est directement concerné par la sécurisation de la D113, au Conseil Régional, ainsi qu'à la Sous-Préfecture d'Apt et à l'EPF Paca, qui est propriétaire du bien, la commune n'ayant signé qu'une convention de rétrocession.

5) Compte rendu de la visite de GoodPlanet au Moulin Clos

Une seconde visite (après celle du 8 avril) a eu lieu le 10 juin, elle s'inscrit dans le cadre de la réflexion sur l'installation d'une colonie de vacances « GoodPlanet Junior » au Moulin Clos. Ladite colonie serait ouverte toute l'année avec 60 à 80 lits, elle serait axée sur le développement durable en étant complémentaire de ce qui se passe au Château de l'Environnement. L'avant-projet de GoodPlanet est attendu, mais d'ores et déjà son importance entraînerait un changement total de la modification du POS envisagée pour ce lieu, puisque 15 équivalents habitants avaient été envisagés alors qu'avec une telle colonie il en faudrait 100. Par ailleurs, devraient être résolues les problématiques de sécurité contre l'incendie, d'accès le long de la VC5 etc. Mais avant tout il convient de se positionner « philosophiquement » quand à un tel projet : une colonie de vacances à l'année est elle souhaitée au Moulin Clos, ce lieu est-il propice à ce genre d'activités, quel est le devenir économique de la commune pour les 20 à 30 prochaines années ?...

6) Compte-rendu de la réunion préparatoire avec SFR pour la téléphonie mobile à Buoux

La société Granion de Nîmes a été reçue le 25 juin, cette société est chargée par SFR du choix d'un site en vue de l'installation d'une antenne relais, de puissance standard soit 60V/M, pour la téléphonie mobile. Celle ne concerne que le village, et rentre dans le cadre de l'opération « zone blanche » initiée par l'Etat et le Conseil Général. Il faut que le site retenu soit desservi par une voie communale et qu'il y ait l'électricité basse tension à proximité, de telle sorte que Granion n'a retenu que 2 sites possibles. Le 1^{er} se situe autour des Crottes, mais l'impact visuel serait très important, et le 2d sur le chemin des Escoufines, au niveau du pylone électrique moyenne tension. Pour des raisons de santé publique, des administrés (30 à 40) se sont émus de l'installation d'une telle antenne aussi près du village. L'incertitude sanitaire existant, la prudence est préconisée. Aussi pourrait-il être proposé à Granion des sites plus éloignés se situant sur une propriété privée, en l'occurrence à La Roche d'Espeil.

Divers

1) Visite des sénateurs Dufaut et Milon

Ils se sont annoncés pour le jeudi 27 août à 14h30, l'ensemble du Conseil Municipal est convié.

2) Pique-nique intercommunal à Sivergues

Sous l'impulsion de Castellet, il a été proposé d'organiser un pique-nique champêtre intercommunal pour Auribeau, Buoux, Castellet et Sivergues. Il a été décidé de le faire le dimanche 16 août à Sivergues. Chacun apportera son repas, les desserts étant partagés, l'apéritif, le vin et le café étant offertes par les communes participantes.

Fin de la séance à : 21h